
Wilfrid BESNARDEAU et Francine MORA-LEBRUN (éd.), *Le Roman d'Énéas*

Gabriele Giannini



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccm/4316>

DOI : 10.4000/ccm.4316

ISSN : 2119-1026

Éditeur

Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2019

Pagination : 272-274

ISBN : 978-2-490783-03-8

ISSN : 0007-9731

Référence électronique

Gabriele Giannini, « Wilfrid BESNARDEAU et Francine MORA-LEBRUN (éd.), *Le Roman d'Énéas* », *Cahiers de civilisation médiévale* [En ligne], 247 | 2019, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 16 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ccm/4316> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccm.4316>



La revue *Cahiers de civilisation médiévale* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

dans la collection fondée par Mario Roques (Jean-Jacques SALVERDA DE GRAVE [éd.], *Énéas. Roman du XII^e siècle*, Paris, Honoré Champion [Classiques français du Moyen Âge, 44 et 62], 1925-1929). On renonçait alors définitivement à l'idée de retrouver la forme originale du roman et on optait pour la reproduction du témoin tenu pour le plus ancien – mais tout de même postérieur d'un demi-siècle (début du XIII^e s.) à l'époque de rédaction de l'*Énéas* (v. 1160) – et pour le plus fiable, à savoir *A* (Florence, Bibliothèque Laurentienne, Plut. 41.44). C'est cette dernière édition que traduiront Martine Thiry-Stassin (*Le Roman d'Énéas*, Paris, Honoré Champion [Traductions des classiques français du Moyen Âge, 33], 1985) et Philippe Logié (*Le Roman d'Énéas*, Lille, Presses de l'université Charles-de-Gaulle [Bien dire et bien apprendre. Hors-série, 1], 2014), et c'est en gardant constamment à l'esprit ce jalon de la réception du roman au XX^e s. qu'Aimé Petit édita (et traduisit) la version fort singulière du roman qu'on lit dans les ms. Paris, BnF, fr. 60, fol. 148r-186v (*D* : Aimé PETIT [éd.], *Le Roman d'Énéas*, Paris, Librairie générale française [Lettres gothiques, 4550], 1997).

Dans ce panorama consolidé depuis bientôt un siècle, l'édition qui vient de paraître a le mérite d'offrir en regard une nouvelle traduction, assortie d'un glossaire étoffé (p. 743-868). De la généreuse introduction (p. 7-141), nous retenons surtout la mise en relation de l'*Énéas* avec la cour d'Henri II Plantagenêt († 1189), équilibrée et dépourvue des enthousiasmes excessifs entendus par le passé (p. 76-87), l'analyse des procédés poétiques ayant permis d'offrir au nouveau public « une *Énéide* rénovée », voire « améliorée » (p. 114), par la greffe des motifs et des suggestions ovidiens sur la trame virgilienne du récit (p. 87-114), enfin l'aperçu de la fortune de l'œuvre jusqu'à la fin du Moyen Âge, qui insiste à juste titre sur le recentrage progressif autour de la figure de Didon et de son sort tragique, au détriment des amours d'Énée et Lavine et de leur rôle fondateur (p. 114-138). On s'attardera, pour finir, sur le chapitre consacré à la « Langue du manuscrit *A* » (p. 40-59). En se fondant sur l'observation de certains traits phonétiques et de la morphosyntaxe, les éditeurs concluent que nous sommes confrontés, avec *A*, à « un copiste issu de l'Est ou du Nord-Est, recopiant un original de l'Ouest ou du Sud-Ouest » (p. 56). La formulation n'est pas heureuse et la question demeure épineuse, certes, mais nous disposons tout de même de quelques repères, dont il n'aurait pas été superflu d'informer le lecteur. Comme l'affirmait J.-J. Salverda de Grave en 1891, l'*Énéas* est l'œuvre d'un Normand : une poignée de mots et locutions au caractère régional (notamment

Wilfrid BESNARDEAU et Francine MORA-LEBRUN (éd.), *Le Roman d'Énéas*, Édition et traduction du manuscrit A, Paris, Honoré Champion (Champion classiques. Moyen Âge. Éditions bilingues, 47), 2018.

Le Roman d'Énéas a été publié une première fois en 1891, suivant la méthode stemmatique et visant franchement la reconstruction (Jean-Jacques SALVERDA DE GRAVE [éd.], *Énéas*, Halle, Niemeyer [*Bibliotheca Normannica*, 4], 1891), puis une seconde fois par le même savant, à la suite d'un revirement méthodologique spectaculaire,

normand et anglo-normand) accusé (*a fort, faude, jafur, sené* « sénat », etc. : cf. Gilles ROQUES, « Notes de lexicographie française », *Romania*, 100, 1979, p. 108-117 [114-117] et Gilles ROQUES, compte rendu de l'édition d'A. PETIT, dans *Revue de linguistique romane*, 61, 1997, p. 579-581 [580]) le suggèrent. Les convergences avec le *Roman de Thèbes* sont tout à fait pertinentes, de par la proximité chronologique et, peut-être, contextuelle (la cour des Plantagenêts) des deux romans antiques, et elles s'étendent au vocabulaire (régionalismes, archaïsmes, etc.). Mais la patrie du *Roman de Thèbes* est le sud-ouest d'oïl, voire le Poitou (cf. Muhamed NEZIROVIĆ, *Le vocabulaire dans deux versions du « Roman de Thèbes »*, Clermont-Ferrand, Faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Clermont-Ferrand II, 1980). Trompés par une fiche très synthétique repérée en ligne (en ligne : <http://www.mirabileweb.it/>), les éditeurs ont cru que « Gabriele Giannini a[vait] émis l'hypothèse d'une origine italienne » du ms. *A* (p. 56) – j'ai simplement relevé quelques traits de *scripta* passibles de double interprétation (français de l'Ouest ou du Sud-Ouest / français écrit dans la plaine du Pô : Gabriele GIANNINI, *Produzione e circolazione manoscritte del romanzo francese in versi dei secoli XIII XIII in Italia*, thèse de doctorat en philologie romane et italienne, sous la direction de R. ANTONELLI, Sapienza Université de Rome, 2003, p. 35-36), tout en réaffirmant le caractère français de l'éducation graphique du copiste, en dépit du fait que le volume est passé tôt, peut-être déjà au XIII^e s., entre des mains nord-italiennes, par ailleurs occitanisantes (cf. Gabriele GIANNINI, « Une ébauche méconnue de *salut* occitan et le nœud ovidien *Eneas-Cligés* en Italie », dans *L'Occitanie invitée de l'Euregio. Liège 1981 – Aix-la-Chapelle 2008 : bilan et perspectives*, actes du neuvième congrès international de l'Association internationale d'études occitanes [Aix-la-Chapelle, 24-31 août 2008], A. RIEGER et D. SUMIEN [éd.], Aix-la-Chapelle, Shaker [Aachener Romanistische Arbeiten, 3], t. 1, p. 391-402).

À défaut d'avoir mené une nouvelle enquête éclairant les rapports entre les témoins de l'ensemble de la tradition du roman, les éditeurs s'en tiennent, « très classiquement », au choix « de rééditer *A*, en [se] montrant encore plus bédieristes que Salverda de Grave », afin de « fournir un accès à la fois commode et sûr à la version intégrale, aussi peu retouchée que possible, d'un des subarchétypes importants de l'œuvre » (p. 33). La principale conséquence est que les passages et les vers de *A* et de *B* (Londres, BL, Add. 14100 : milieu ou 3^e quart du XIV^e s.) que l'édition parisienne rejetait à la fin du deuxième tome,

parmi les vers additionnels (ainsi, les éditions de 1891 et 1925-1929 présentaient la même texture et numérotation des vers), sont ici rétablis systématiquement au sein du texte critique et que les vers n'apparaissant ni dans *A* ni dans *B* n'ont plus droit de cité dans celui-ci. Évidemment, l'opération entraîne une différence à la fois constante et variable dans la numérotation des vers par rapport aux éditions précédentes. Pour le reste, les éditeurs jugent assez rarement les leçons de *AB* intenables et quand c'est le cas, ils concordent souvent avec les solutions adoptées ou suggérées par le philologue néerlandais dans sa dernière édition. Mais il leur arrive également de procéder de façon autonome. Certaines leçons de *AB* sont ainsi conservées avec bonheur, comme c'est le cas du v. 2272 (« Tote nus piez, eschevelee »), au sein du passage qui décrit la Sibylle telle qu'elle apparaît à Énée à peine débarqué (v. 2271-2276) : l'association des pieds nus et des cheveux épars, propre à *AB* – contre le reste de la tradition, qui porte une qualification tout à fait traditionnelle, intronisée par J.-J. Salverda de Grave aussi bien en 1891 qu'en 1925-1929 (v. 2268 : « tote chenue, eschevelee ») – mérite d'être valorisée, en vertu de la caractérisation frappante de l'inquiétante sauvagerie de la prophétesse et du renvoi implicite à la nudité rituelle qui marque depuis l'Antiquité l'établissement d'un contact avec le divin (p. 299, n. 1), certes, mais aussi pour le parallèle établi avec la mise des dames d'Argos, parties à pied récupérer et enterrer les corps de leurs proches, dans le célèbre épisode du *Roman de Thèbes* (v. 9945 : « toutes nuz piez, eschevelees ») et pour la fortune de l'image dans la dénotation des êtres féeriques et des sibylles séductrices qui peuplent la littérature française des XII^e-XIII^e s. (cf. déjà, en ce sens : Gabriele GIANNINI, « Interprétation, restitution et réécriture du texte médiéval », *LHT. Littérature Histoire Théorie*, 5, 2008, en ligne : <http://www.fabula.org/lht/5/giannini.html>).

Parfois, le lecteur ne sait que penser de la défense tantôt obstinée, tantôt implicite du témoignage de *AB*. Il voit ainsi passer, sans autre précision, des vers faux (par ex., v. 36 : « Et ce li comande, de li dé ») ; il apprend que c'est *une barge*, c'est-à-dire une autre embarcation (v. 246), qui percute et fait couler le bateau troyen au plus fort de la tempête provoquée par Junon, là encore sans explication, alors que le reste de la tradition demeure proche de la source virgilienne (où il est question d'un *praeruptus aquae mons* [*Aen.*, l. I, v. 105]), tout en déployant un éventail de possibilités (*une vague, un orage, une onde* : J.-J. Salverda de Grave optait, dans les deux éditions, pour la première de ces variantes) ; le lecteur de la présente édition retrouve aussi, comme dans le texte de

1925-1929, Cerbère atteint de la gale (v. 2599-2600 : « Il s'est colchiez toz en reorte / En sa roiffe joste la porte » [pour *roiffe* « gale de la lèpre » cf. *FEW*, t. 16, p. 250-253, s. *hrüf*]), alors qu'il semble ardu de repérer, dans les divers matériaux virgiliens passibles d'exploitation (*Énéide*, commentaires, gloses, etc.), une quelconque allusion à une maladie de la peau parmi les attributs monstrueux de Cerbère et que le reste de la tradition manuscrite (*en sa fosse* « dans sa caverne ») représente bien *Aen.*, l. VI, v. 422-23 (« [...] *atque immania terga resoluit / fusus humi totoque ingens extenditur antro* »), sans compter que si l'on vise « l'un des subarchétypes » (p. 32, 33, etc.), il faudrait faire l'effort de se dresser au-dessus des contingences (*A roiffe*, *B roiste*) et imaginer le point de départ – *en sa crote* (ou *croste*) « dans sa caverne », par ex., le mot pouvant expliquer les errements de *A* et *B*, en plus d'être employé ailleurs par l'adaptateur (v. 1531), dans le même sens, et remplacé à cet endroit même, dans un secteur de la tradition manuscrite, par *fosse*. G. Roques a récemment jugé que « l'apport positif, et qu'il ne faut pas minimiser », de la méthode préconisée par Bédier est qu'elle « oblige à serrer au plus près la compréhension d'un texte et à refuser la facilité du recours aux corrections. [...] Le défaut, c'est qu'érigée en dogme absolu, elle a laissé penser qu'au nom de la fidélité au document, on pouvait justifier l'invraisemblable » (Gilles ROQUES, « Joseph Bédier entre Gaston Paris et Paul Meyer », dans *L'ombre de Joseph Bédier. Théorie et pratiques éditoriales au XX^e siècle*, C. BAKER, M. BARBATO, M. CAVAGNA et Y. GREUB [éd.], Strasbourg, ÉliPhi [Tralitto, travaux de littératures romanes], 2018, p. 25-59 [53]). La présente édition oscille dangereusement entre ces deux pôles, avec la circonstance aggravante de ne pas toujours signaler les points critiques, au bénéfice du lecteur inexpert ou, simplement, pressé.

Un aspect positif de l'entreprise est le soin mis dans la vérification de la *varia lectio* de certains passages problématiques, qui apporte un éclairage ponctuel fort utile (v. 346, 927, 1969, 2406, 2704, etc.). Il ne faut toutefois pas croire que l'adhérence recherchée à la lettre du ms. de Florence implique toujours une appréciation impeccable de son apport textuel. Par ex., les éditeurs montrent ne pas reconnaître ou négliger le système de lettres mis en place pour réorganiser la succession de certains couplets dans *A*. Ces lettres (*.a.*, *.b.*, *.c.*), que l'encre, l'écriture et la discrétion suggèrent d'attribuer au copiste lui-même, sont habituellement placées à gauche d'une des lettres initiales des couplets impliqués, dans le but de porter remède à une séquence des unités perçue comme

erronée (fol. 5b33 et b41 [v. 747-750], fol. 6c38, d1 et d3 [v. 961-970], fol. 47d40 et 48a1 [v. 7893-7898], etc.). Prenons le cas du célèbre discours de la reine à Lavine, sa fille, autour des joies que réserve Amour (v. 7871-7915). Nous avons l'habitude de lire comme suit l'explication de la peinture d'Amour qui tient deux flèches et une boîte dans ses mains, d'après l'édition parisienne de J.-J. Salverda de Grave (v. 7979-7986) :

li un des darz est d'or en som,
qui fet amer, l'autre est de plom,
qui fet amer diversement.
Navre Amor et point sovant,
et si est point tot par figure
por demonstrer bien sa nature :
li darz mostre qu'il puet navrer
et la boiste qu'il set saner ;

Ce passage capital a fait couler beaucoup d'encre et sa tradition critique est particulièrement confuse. Les nouveaux éditeurs bousculent nos habitudes, en s'appuyant sur la source ovidienne (*Met.*, l. I, v. 468-471), et placent le second couplet après le troisième, ce qui modifie sensiblement le sens des mots de la reine (v. 7893-7898) :

Li un des darz est d'or en som,
Qui fet amer, l'autre est de plom,
Et si est point tot par figure
Por demonstrer bien sa nature,
Qui fet amer diversement.
Navre a mort et point sovant ;
Li darz mostre qu'il puet navrer
Et la boiste qu'il set saner.

Ils déclarent avoir voulu ainsi « conserver l'ordre des vers tel qu'il se présente dans *AB* » (p. 611, n. 1), mais l'appui de *A* fait défaut, puisque son copiste, après avoir transcrit les vers selon l'ordre qu'ils préfèrent, s'est ravisé et a rétabli la succession ordinaire, à l'aide de deux lettres discrètes (fol. 47d40 et 48a1), placées à gauche de la lettre initiale (*Q*) du v. 7894 (*.a.*) et de celle (*Q*) du v. 7897 (*.b.*). Or de cette procédure bien rodée aucune mention n'est faite, ni ici ni ailleurs, sauf erreur de notre part. Ce qui démontre une fois de plus combien tout document, même au cœur des démarches éditoriales les plus conservatrices, demande impérativement sa part d'interprétation.

Gabriele GIANNINI.
Université de Montréal